

LEÇON 1:

Gouvernement et démocratie

OBJECTIF

Les élèves se familiariseront avec le concept de démocratie et les différents types de gouvernements à travers le monde.

MOTS CLÉS

gouvernement, anarchie, dictature, oligarchie, démocratie, monarchie constitutionnelle, démocratie représentative

QUESTIONS À POSER PENDANT LA LEÇON

- Quelles sont les différentes façons de prendre une décision?
- Pourquoi les règles sont-elles importantes?
- Quel est le rôle du gouvernement?
- Quels types de gouvernements retrouve-t-on ailleurs dans le monde?
- En quoi les autres formes de gouvernement se comparent-elles à la démocratie?

OUTILS ADDITIONNELS

- Présentation PowerPoint 1 : Gouvernance et démocratie
- Vidéo 1 : Gouvernement et démocratie
- Fiche 1.1 : L'île du survivant
- Fiche 1.2 : À table!
- Fiche 1.3 : Qui doit décider?

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT

Amorce : 20 à 25 min

1. Divisez la classe en trois groupes et demandez aux élèves de chaque groupe de s'asseoir ensemble. Expliquez-leur que chaque groupe devra réfléchir à l'importance du leadership, de l'organisation et des règles au sein d'une communauté, au moyen du scénario suivant.

Votre classe décide de faire un voyage de fin d'année de l'autre côté de l'océan. L'avion doit se poser d'urgence en raison du mauvais temps et vous vous retrouvez isolés sur une île déserte. L'enseignant et les autres adultes ont décidé de s'aventurer sur l'île pour chercher du secours. Personne ne pourra venir vous chercher avant plusieurs semaines et vous devez décider comment vivre et survivre en groupe

2. Distribuez des copies de la fiche 1.1. Chaque groupe répondra aux questions pour déterminer comment les élèves s'y prendront pour survivre ensemble sur l'île.

3. Démantelez les groupes et lancez une discussion sur les réponses de chaque groupe. Soulignez les différences entre l'organisation communautaire (travail d'équipe c. travail indépendant/répondre à ses propres besoins c. aider les autres), la sélection d'un leader (processus démocratique ou volonté exprimée) et les règles (droits individuels c. bien commun/liberté c. contrôle). Offrez d'autres options aux élèves si les groupes proposent des réponses identiques.

4. Tenez une dernière discussion sur le processus décisionnel retenu dans le cadre du travail de groupe. Comment les décisions ont-elles été prises pour chaque question? Est-ce que tout le monde était d'accord avec les décisions? Les décisions ont-elles été prises rapidement? Pourquoi?

Note à l'enseignant : Sinon, vous pouvez recourir à l'activité A de la section Pour approfondir la question comme activité d'Amorce.

Discussion : 10 à 15 min

Imaginez ce que serait la classe si votre enseignant n'imposait aucune règle concernant le comportement, les habitudes ou les devoirs. Que se passerait-il? Que se passerait-il s'il n'y avait ni règle ni autorité dans notre communauté ou notre pays?

Imaginez ce qui se passerait si votre école ou votre classe établissait des règles qui étaient injustes ou inutilement sévères. Que se passerait-il si les habitants de votre communauté ou de votre pays étaient assujettis à des règles très strictes (p. ex. couvre-feu à 18 h pour ceux qui n'ont pas 18 ans, pas de sports ou de jeux dans les rues)?

Directives de l'enseignant : 10 à 15 min

Les gouvernements sont chargés d'imposer des règles et de prendre des décisions pour leur peuple (p.ex, éducation/écoles, transport/routes, soins de santé/hôpitaux). Il existe différents types de gouvernements dans le monde qui décident pour leur peuple et qui établissent des règles de différentes façons. Le type de gouvernement se caractérise par le nombre de personnes qui ont accès au pouvoir et par les types de droits et de libertés consentis aux citoyens.

Note à l'enseignant : Présentez la vidéo 1 ou utilisez la présentation PowerPoint 1 pour donner des exemples des différents types de gouvernement.

a) Une dictature est un type de gouvernement où une seule personne ou un groupe possède tous les pouvoirs sur le plan politique. Une dictature s'installe généralement dans un pays à la suite d'un renversement militaire. Le pouvoir est maintenu par un parti unique, sans l'appui de la population et sans opposition politique. Les dictatures restreignent généralement les droits individuels. Elles reposent sur une forte présence militaire et les médias ne sont pas indépendants.

b) Une oligarchie est un type de gouvernement où le pouvoir politique est détenu par un petit groupe de personnes, généralement les riches. Les oligarques exercent le pouvoir essentiellement pour servir leurs propres intérêts. Une oligarchie peut également être une dictature.

c) Une démocratie est un régime gouvernemental où une majorité de citoyens peut participer aux décisions politiques. La forme de démocratie la plus courante est la démocratie représentative, où les citoyens élisent des politiciens qui les représentent lors des assemblées et qui prennent des décisions en leur nom. Les citoyens peuvent également se présenter comme candidats ou comme représentants. Dans les pays démocratiques, les gens ont des droits et libertés protégés comme la liberté de parole et de religion, la liberté d'association et le droit de participer à des élections libres et équitables.

Activité : 10 à 15 min

Jouez au jeu de la course-dictée en utilisant certains des mots-clés de la leçon (ou tous) (p. ex. démocratie, dictature, oligarchie, anarchie). À l'aide du glossaire ou de vos propres définitions, imprimez les définitions de chaque terme en grand format (une par page en plusieurs copies, si nécessaire).

Instructions :

1. Fixez une de ces fiches à un mur de la classe ou dans le couloir (à plusieurs endroits si cela est utile). Formez des groupes de deux, où l'un des deux élèves sera « celui qui écrit » et l'autre « celui qui court ».
2. Le coureur doit courir vers le mur ou le tableau où le mot-clé est affiché, lire le texte, revenir à son partenaire et lui répéter ce qu'il a lu.
3. Le travail de celui qui écrit est d'écouter le coureur et de recopier ce que lui a dit le coureur. Il faudra sans doute quelques allers-retours pour que le coureur puisse dicter correctement sa définition à celui qui écrit.
4. Lorsque la plupart des groupes ont terminé, celui qui écrit peut comparer son travail à la définition affichée. Les rôles sont ensuite inversés pour le prochain mot-clé.

Résumé : 10 à 15 min

Faites une courte récapitulation des notions de gouvernement et de démocratie. Sinon, demandez aux élèves d'écrire quelques réflexions dans leur cahier électoral ou d'apprentissage sur une ou plusieurs des questions suivantes (voir *Possibilités d'évaluation*).

- Quel est le rôle du gouvernement?
- Quels sont les pour et les contre des différents types de gouvernement?
- Aimerez-vous vivre dans un régime autocratique ou démocratique? Pourquoi?

POUR APPROFONDIR LA QUESTION

A. Divisez les élèves en groupes et demandez-leur d'imaginer qu'ils sont en excursion scolaire et que l'on doit faire une pause-repas dans un restaurant connu (donnez le nom). Pour économiser, on leur demande de s'entendre sur un menu, le même pour tous. Ils doivent choisir un repas principal, un plat d'accompagnement, une boisson et un dessert. Demandez ensuite aux élèves de remplir la fiche 1.2. Ensuite, lancez une discussion fondée sur les questions suivantes : Comment avez-vous pris votre décision? Est-ce que tout le monde était d'accord avec la décision? La décision a-t-elle été prise rapidement? Pourquoi?

B. À l'aide de la fiche 1.3, explorez les avantages et les inconvénients de différents modèles décisionnels dans divers scénarios. Demandez aux élèves de former des groupes et de mettre en scène l'un des deux scénarios. Après chaque prestation, discutez du type de modèle décisionnel qui paraît le plus logique et pourquoi. Sinon, les groupes peuvent jouer les modèles décisionnels selon chacun des scénarios. Faites le point en classe par la suite. Quel processus décisionnel s'est révélé le meilleur choix dans chaque situation? Pourquoi?

C. Demandez aux élèves d'imaginer ce qui arriverait s'ils étaient sous le joug d'un dictateur pendant une journée ou une semaine. Les élèves peuvent créer une bande

dessinée ou une courte histoire sur ce qui se produirait.

D. Demandez aux élèves d'écrire une histoire sur un pays imaginaire sans gouvernement. Qu'advierait-il s'il n'y avait plus de chefs pour adopter des lois ou pour créer des programmes pour aider les citoyens? Il n'y aura pas de code de la route et pas de policiers pour le faire appliquer. Imaginez ce qui arriverait aux écoles, hôpitaux ou centres communautaires. Comment serait la vie dans un tel monde?

E. Divisez la classe en groupes et donnez à chaque groupe un pays différent, en choisissant des exemples de différents continents et régions. Demandez aux élèves de faire une recherche pour déterminer le système de gouvernement dans leur pays et de faire une présentation à la classe.

INFORMATION DE BASE POUR LES ENSEIGNANTS

Qu'est-ce que le gouvernement?

Un gouvernement est composé du peuple et des institutions créées pour régir ou diriger un pays, un État, une province ou une communauté. Le rôle du gouvernement est de prendre des décisions et de créer et d'instaurer des lois pour le bien des citoyens dont il est responsable. Le but d'un gouvernement est de protéger ses citoyens et de leur fournir des services.

Quels sont les différents types de gouvernements?

Il existe différentes formes de gouvernement à travers le monde qui établissent des règles et prennent des décisions pour leur peuple de différentes façons. Ils se distinguent par le nombre de personnes qui ont accès au pouvoir et les types de droits et de libertés consentis aux citoyens.

Une dictature est un type de gouvernement où une seule personne ou un groupe possède tous les pouvoirs sur le plan politique. Dans ce type de gouvernement, le dictateur ou le groupe exerce le pouvoir par le contrôle des mouvements populaires, d'un parti politique ou de l'armée. Une dictature s'installe généralement dans un pays à la suite d'un renversement militaire (ou d'un coup d'État). Le pouvoir est maintenu par un parti unique, sans l'appui de la population et sans opposition politique. Les dictatures restreignent généralement les droits individuels et politiques. Elles reposent sur une forte présence militaire et les médias ne sont pas indépendants.

Le terme autoritarisme est parfois employé pour désigner une dictature. Les gouvernements autoritaires exercent un contrôle sur la population, sans se préoccuper de ses préférences ou de l'opinion publique. De la même façon, une autocratie est un type de gouvernement où le pouvoir politique est concentré entre les mains d'une seule personne, sans restriction. Une autocratie peut être une dictature ou une monarchie absolue.

L'oligarchie est un régime gouvernemental dans lequel le pouvoir appartient à un petit nombre de personnes, généralement les plus riches. Les oligarques exercent le pouvoir essentiellement pour servir leurs propres intérêts. Une oligarchie peut également être une dictature.

Une démocratie est un régime gouvernemental où une majorité de citoyens peut participer aux décisions politiques. Le mot « démocratie » découle de deux mots du grec ancien : *demos* (le peuple) et *kratos* (force ou pouvoir). De nombreux régimes politiques différents se qualifient de démocraties. La forme de démocratie la plus courante est la démocratie représentative, où les citoyens élisent des politiciens qui les représentent lors des assemblées et qui prennent des décisions en leur nom. Les citoyens peuvent également se présenter comme candidats ou comme représentants. Dans les pays démocratiques, les gens ont des droits et libertés protégés, comme la liberté de parole et de religion, la liberté d'association et le droit de participer à des élections libres et équitables.

Quel est le type de gouvernement en place au Canada?

Le Canada est une démocratie parlementaire, un type de démocratie représentative. Le Canada est également une monarchie constitutionnelle puisque la Reine est le chef de l'État (un rôle cependant symbolique).

Chaque action du gouvernement est entreprise au nom de la Reine, mais le pouvoir qui sous-tend chacune de ces actions repose sur le peuple canadien, par le truchement de la Constitution. La plupart des pouvoirs et des responsabilités de la Reine sont exercés par son représentant, le gouverneur général, sauf lorsque la Reine se trouve au Canada.

Les pouvoirs du monarque au Canada sont limités par la Constitution et la capacité d'adopter des lois appartient aux membres élus du Parlement. Dans une monarchie constitutionnelle, les fonctions cérémoniales et officielles du chef de l'État sont séparées de la politique partisane.

RESSOURCES EXTERNES

- *Notre Pays, notre Parlement*, La librairie du Parlement — www.parl.gc.ca

LEÇON 2:

Droits démocratiques et responsabilités

OBJECTIF

Les élèves en apprendront davantage sur les libertés et les droits fondamentaux qui sont garantis aux citoyens dans une démocratie et sur les responsabilités qui accompagnent ces droits et libertés.

MOTS CLÉS

démocratie, démocratie représentative, droit, liberté, responsabilité, élection, suffrage universel

QUESTIONS À POSER PENDANT LA LEÇON

- Qu'est-ce que cela signifie de vivre dans une démocratie?
- Qu'est-ce qu'un droit?
- Quels sont les droits et les libertés qui nous sont consentis au Canada?
- Quelles sont les responsabilités qui accompagnent nos droits?
- En quoi le vote est-il à la fois un droit et une responsabilité?

OUTILS ADDITIONNELS

- Présentation PowerPoint 2 : Droits et responsabilités en démocratie
- Vidéo 2 : Le droit de vote
- Document 2.1 : Points saillants de la *Charte canadienne des droits et libertés*
- Document 2.2 : Histoire du droit de vote au Canada
- Fiche 2.3 : Fiche de planification
- Fiche 2.4 : Nos droits et responsabilités
- Fiche 2.5 : Le droit de vote au Canada
- Fiche 2.6 : Le droit de vote

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT

Amorce : 10 à 15 min

1. Lisez l'histoire suivante aux élèves :

L'an dernier, il y avait beaucoup d'intimidation entre les élèves de l'école publique Harrison. Les élèves ne se respectaient pas et il y avait des bagarres, des moqueries et des larmes presque chaque jour. Cela nuisait beaucoup à l'ambiance de l'école. Au cours de l'été, les parents, les enseignants, le directeur et les membres de la communauté scolaire se sont réunis pour trouver une solution. Après de bonnes discussions, ils ont décidé que les élèves n'auraient plus le droit de choisir leurs amis. Ce serait aux parents de prendre cette décision, et les enseignants veilleraient à ce qu'elle soit respectée.

2. Discussion en classe

- Pourquoi les élèves ont-ils perdu le droit de choisir leurs propres amis?
- Comment vous sentiriez-vous si vous perdiez ce droit?
- La solution aurait-elle été plus appropriée si les élèves avaient participé aux discussions?
- Quelle est l'importance de prendre nos propres décisions?
- Et quelle est l'importance de prendre ces décisions de façon responsable?

Discussion : 10 min

Qu'est-ce qu'un droit? Qu'est-ce qu'une responsabilité? Quels sont certains de nos droits en classe ou à l'école? Quelles sont les responsabilités qui accompagnent ces droits? Par exemple, chaque enfant a le droit d'apprendre, mais chaque enfant a aussi la responsabilité d'arriver à l'école à temps et de faire ses devoirs. Le droit à une salle de classe sécuritaire s'accompagne de la responsabilité de suivre les règles de la classe.

Note à l'enseignant : Inscrivez des exemples au tableau, sur un tableau-papier ou au Smartboard afin que les élèves puissent voir les réponses.

Directives de l'enseignant : 20 à 25 min

1. Les citoyens qui vivent dans une démocratie ont des droits et des libertés garantis. Certains de ces droits fondamentaux comprennent la capacité de formuler notre propre opinion et de l'exprimer librement (liberté de pensée et d'expression), la capacité de choisir notre propre religion (liberté de religion) et le droit de se rassembler ou de manifester (liberté de manifester).

2. En 1982, le gouvernement a créé la *Charte canadienne des droits et libertés* pour protéger nos droits (document 2.1). Une section de cette charte porte sur nos droits démocratiques, qui comprennent le droit pour chaque citoyen canadien âgé de 18 ans et plus de voter lors d'une élection. Les élections sont la méthode par laquelle nous choisissons nos représentants et notre gouvernement.

3. Le droit de vote a évolué au Canada au fil du temps. À une certaine époque, seuls les hommes riches qui étaient propriétaires terriens pouvaient voter. Les femmes et les personnes d'autres origines ethniques ne pouvaient pas voter. Le suffrage universel a permis d'étendre le droit de voter à tous les citoyens adultes, y compris les femmes et les membres de divers groupes ethniques et religieux.

Voir document 2.2 et les autres suggestions de la section *Ressources externes*.

Activité : 20 à 30 min

1. Expliquez aux élèves que de moins en moins de personnes votent lors des élections. Questions à aborder : Est-ce que le déclin du vote est un manque de respect pour ceux qui ont dû lutter pour obtenir le droit de voter? Quelles sont les responsabilités qui accompagnent le droit de voter?

2. En groupes ou individuellement, demandez aux élèves de concevoir une affiche de campagne ou une présentation PowerPoint pour inciter les citoyens à voter lors de l'élection fédérale. Les élèves doivent utiliser des images et des mots qui illustrent pourquoi il est important de voter. La fiche 2.3 peut servir d'outil de planification. Ensuite, exposez les affiches dans l'école et demandez aux élèves de présenter leurs œuvres à leurs parents.

Résumé : 5 min

Faites une courte récapitulation sur les droits et responsabilités. Sinon, demandez aux élèves d'écrire leurs réflexions dans leur cahier électoral ou d'apprentissage (voir *Possibilités d'évaluation*).

- Pour vous, que signifie vivre dans un pays démocratique?
- Est-ce qu'il est important que les citoyens soient des membres responsables de la société?
- Voterez-vous lorsque vous aurez 18 ans? Pourquoi?
- Est-ce que les électeurs devraient perdre leur droit de voter s'ils n'exercent pas ce droit?

POUR APPROFONDIR LA QUESTION

A. À l'aide de la fiche 2.1, étudiez la *Charte canadienne des droits et libertés* avec l'ensemble des élèves. Individuellement ou en groupes de deux, les élèves devront réfléchir aux responsabilités qui accompagnent chacun de ces droits à l'aide de la fiche 2.4.

B. À l'aide de la fiche 2.2 et d'autres sources, demandez aux élèves de lire et d'interpréter l'histoire du droit de vote au Canada. À l'aide de la fiche 2.5, les élèves devront inscrire la date à laquelle un groupe particulier a obtenu le droit de voter et les raisons pour lesquelles ce droit leur a été accordé. Ensuite, demandez aux élèves de créer une échelle chronologique illustrant les dates où les divers groupes ont obtenu le droit de voter ou le moment où leur accès au vote s'est amélioré.

C. Demandez aux élèves de se souvenir d'une occasion où ils ont obtenu un privilège (p. ex. le droit de marcher à l'école seul, le droit d'aller dormir chez un ami, le droit de se coucher plus tard). Demandez ensuite aux élèves de s'imaginer qu'ils appartiennent à un des groupes qui a obtenu le droit de voter et de décrire leurs sentiments et leur expérience dans un journal. Les élèves doivent rédiger deux entrées dans leur journal : une entrée avant d'avoir obtenu le droit de voter et l'autre, après l'avoir obtenu. Utilisez la fiche 2.6.

D. Menez une recherche sur les pays où le peuple lutte pour obtenir le droit de voter. Demandez aux élèves de rédiger un sommaire ou un article fondé sur leur recherche (incluant le *qui, quoi, où, quand et comment*).

INFORMATION DE BASE POUR LES ENSEIGNANTS

Qu'est-ce qu'une démocratie représentative?

Les Canadiens élisent des représentants qui parlent en leur nom et qui adoptent des lois. Une élection vise à choisir les politiciens qui dirigeront le gouvernement parmi un groupe de candidats.

Quels sont nos droits et quelles sont nos responsabilités au sein d'une démocratie?

Un droit est une liberté qui est protégée. Les droits et les libertés des citoyens sont essentiels sous un régime démocratique.

Au Canada, les droits et les libertés des citoyens sont protégés par la *Charte canadienne des droits et libertés*. La Charte contient sept sections qui définissent les droits des Canadiens : les libertés fondamentales, les droits démocratiques, la liberté de circulation, les garanties juridiques, les droits à l'égalité, les droits relatifs aux langues officielles du Canada et les droits à l'instruction dans la langue de la minorité.

Les droits démocratiques comprennent le droit pour chaque citoyen canadien âgé de plus de 18 ans de voter lors d'une élection et d'être un candidat. Ils

exigent aussi que les gouvernements tiennent des élections au moins tous les cinq ans et pour les élus de se réunir au moins tous les ans.

Ces droits s'accompagnent de responsabilités. Une responsabilité est un devoir ou une obligation. C'est quelque chose que vous devriez faire afin de respecter certains droits ou règlements.

Le droit de voter s'accompagne de la responsabilité de poser ce geste de façon éclairée et de manière déterminée.

Qu'est-ce que le suffrage universel?

Le suffrage universel est l'octroi du droit de voter à tous les citoyens adultes, reposant sur le retrait des restrictions imposées notamment aux femmes, aux divers groupes ethniques et religieux et aux personnes qui ne possèdent aucune propriété.

RESSOURCES EXTERNES

- Le vote au Canada, droit ou privilège?, Archives de Radio-Canada — www.archives.radio-canada.ca
- Le droit de vote des femmes, Documentaire Moments marquants, — www.cpac.ca/fr
- Le système électoral du Canada, Élections Canada — www.elections.ca
- L'évolution du droit de vote fédéral, Élections Canada — www.elections.ca
- L'histoire du vote au Canada, Élections Canada — www.elections.ca

LEÇON 3:

Les trois ordres de gouvernement

OBJECTIF

Les élèves se familiariseront avec les rôles et les responsabilités des trois ordres de gouvernement et comprendront l'influence du gouvernement dans leur vie.

MOTS CLÉS

fédéral, provincial, territorial, municipal, local, député, assemblée législative, Parlement, Chambre des communes, premier ministre

QUESTIONS À POSER PENDANT LA LEÇON

- Comment le gouvernement est-il structuré au Canada?
- Quels sont les rôles et les responsabilités des trois ordres de gouvernement?
- Quelle est l'influence du gouvernement sur votre vie?

OUTILS ADDITIONNELS

- Présentation PowerPoint 3 : Trois ordres de gouvernement
- Vidéo 3 : Les ordres de gouvernement
- Fiche 3.1 : Gouvernement tous azimuts
- Document 3.2 : Étude sur le gouvernement
- Fiche 3.3 : Responsabilités du gouvernement
- Fiche 3.4 : Dans l'actualité

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT

Amorce : 5 min à 10 min

1. Demandez aux élèves de réfléchir aux rôles des personnes suivantes dans le milieu de l'éducation : enseignant, directeur et surintendant. Quel est leur domaine de responsabilité et jusqu'où cette responsabilité s'étend-elle (p. ex. classe, école, conseil scolaire)? Qui détient les responsabilités les plus vastes?

2. Tout comme le système d'éducation, le gouvernement du Canada repose sur une répartition des responsabilités. Inscrivez ce qui suit au tableau. Demandez aux élèves de relier les éléments des deux colonnes.

Gouvernement fédéral	___	A ___ Enseignant
Gouvernement provincial/territorial	___	B ___ Directeur
Autorité municipale/locale	___	C ___ Surintendant du conseil scolaire/directeur de l'enseignement

3. Demandez aux élèves de décrire la répartition des responsabilités (qui fait quoi) dans plusieurs milieux ou organisations communautaires (p. ex. au poste de police, au bureau, à l'hôpital, au service d'incendie, à l'épicerie).

Par exemple :

Au poste de police – chef de police, sergents, constables

Au service d'incendie – chef des pompiers, capitaine, pompiers

Au bureau – président et directeur général, directeurs régionaux, gestionnaire local, employés locaux

Discussion : 2 à 3 min

Qui est le premier ministre fédéral, le premier ministre provincial et le maire de votre communauté?

Directives de l'enseignant : 15 à 20 min

1. Le Canada est un état fédéral qui compte trois ordres de gouvernement : fédéral, provincial/territorial et municipal/local.

- Chaque ordre a ses propres responsabilités. Parfois, plusieurs ordres travaillent de concert à un dossier particulier, mais les rôles sont toujours divisés entre chaque palier.

- Le gouvernement fédéral est responsable des questions nationales et internationales, les gouvernements provinciaux et territoriaux sont responsables de leur propre province ou territoire et les autorités municipales et locales gèrent leur communauté.
2. Au Canada, nous votons pour les gens qui nous représenteront pour chaque ordre de gouvernement.
- Le représentant au niveau fédéral est appelé un député. Les Canadiens éliront 338 députés lors de l'élection à venir, chacun représentant une circonscription distincte.
 - Au niveau provincial ou territorial, les représentants sont des députés provinciaux ou territoriaux, des membres de l'Assemblée législative ou des membres de l'Assemblée nationale, selon la province ou le territoire.
 - Le représentant au niveau municipal ou local est souvent appelé un conseiller ou un échevin.
3. Ces représentants se réunissent pour proposer des lois et en débattre, discuter des problèmes de la nation, de la province ou de la communauté et des habitants de la circonscription qu'ils représentent.
- Les députés se réunissent à la Chambre des communes, au Parlement, à Ottawa.
 - Les députés provinciaux ou territoriaux se réunissent à l'assemblée législative, dans la capitale de la province ou du territoire.
 - Les conseillers ou échevins se réunissent à l'hôtel de ville de leur communauté.
4. Chaque ordre de gouvernement est dirigé par un chef. Au niveau fédéral et provincial, cette personne est généralement le chef du parti politique qui compte le plus grand nombre de représentants à l'assemblée législative ou au Parlement. Au niveau municipal ou local, le chef est généralement choisi par la population dans le cadre d'un vote.
- Le chef au niveau fédéral est appelé le premier ministre.
 - Le chef au niveau provincial ou territorial est également appelé premier ministre.
 - Le chef au niveau municipal ou local est appelé le maire ou le préfet.

Note à l'enseignant : Dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, on a recours à un gouvernement de consensus. Il n'y a pas de partis politiques et l'assemblée législative territoriale choisit le président, le premier ministre et les membres du cabinet au sein de ses propres effectifs.

Activité : 15 à 20 min et devoir

1. Distribuez des copies de la fiche 3.1 et demandez aux élèves, individuellement ou en groupes de deux, de nommer tous les services gouvernementaux dans l'image.

2. Montrez le contenu de la fiche en classe et lancez une discussion sur les différents rôles que joue le gouvernement dans nos vies.

3. Remettez la fiche 3.2 en devoir. Veuillez fournir aux élèves les liens suivants afin qu'ils puissent effectuer leurs recherches.

Gouverneur général du Canada – www.gg.ca

Parlement du Canada – www.parl.gc.ca

Élections Canada – www.elections.ca

Résumé : 5 à 10 min

Faites une courte récapitulation sur les responsabilités du gouvernement. Sinon, demandez aux élèves d'écrire leurs réflexions dans leur cahier électoral ou d'apprentissage (voir *Possibilités d'évaluation*).

- Qu'avez-vous appris sur les ordres de gouvernement au Canada?
- Quelle est l'influence du gouvernement sur votre vie?
- Le gouvernement est-il important? Pourquoi?
- Si vous deveniez premier ministre, quels seraient vos trois objectifs pour les quatre prochaines années?

POUR APPROFONDIR LA QUESTION

A. Passez en revue la fiche 3.3 et demandez aux élèves de choisir un secteur de responsabilité qu'ils jugent particulièrement important au niveau fédéral. En groupes de deux ou plus, ou individuellement, les élèves devront élaborer une présentation créative expliquant pourquoi ce secteur de responsabilité est important. Il peut s'agir d'un discours, d'une affiche, d'une pièce de théâtre, d'une chanson ou d'un rap.

B. Demandez aux élèves de trouver un article sur le gouvernement dans un journal local. Ils devront déterminer si cet article concerne le gouvernement fédéral, provincial ou territorial, ou les autorités municipales ou locales. Les élèves devront également souligner les mots clés qui leur permettent d'en venir à cette conclusion. Au moyen de la fiche 3.4, demandez aux élèves de répondre aux questions suivantes et de partager leurs réponses avec le reste de la classe : Sur quoi porte cet article? De quoi est-il question? Pourquoi a-t-on écrit un article à ce sujet? Quel est l'ordre de gouvernement concerné? Quels sont ses arguments? Pour qui ce dossier est-il important?

C. Demandez aux élèves de dessiner une ville ou une carte de la communauté et d'y illustrer cinq services gouvernementaux (p. ex. école, parc, hôpital, routes, voitures, agent de police). Il faut également préciser l'ordre de gouvernement et la responsabilité.

D. Invitez un représentant élu, un ancien politicien ou un fonctionnaire (n'importe quel ordre de gouvernement) à visiter l'école et à discuter de son rôle et de ses responsabilités.

INFORMATION DE BASE POUR LES ENSEIGNANTS

Comment le gouvernement est-il structuré au Canada?

Le Canada est un État fédéral, une démocratie parlementaire et une monarchie constitutionnelle.

Un État fédéral rassemble des groupes politiques différents au sein d'un gouvernement central (fédéral) chargé de dossiers nationaux et de portée générale, et d'autorités distinctes (provincial/territorial) chargées de dossiers qui touchent les régions locales.

Dans la démocratie parlementaire canadienne, les citoyens élisent des députés qui les représentent au Parlement fédéral et aux assemblées législatives provinciales et territoriales. On les appelle députés fédéraux ou députés provinciaux (ou encore membres de l'Assemblée nationale, députés à la Chambre d'assemblée, selon la province ou le territoire).

Le chef du gouvernement appartient généralement au parti politique avec le plus de représentants élus à l'assemblée législative ou au Parlement. Le chef du gouvernement au niveau fédéral, provincial et territorial se nomme le premier ministre.

Dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, on a recours à un gouvernement de consensus. Il n'y a pas de partis politiques et l'assemblée législative territoriale choisit le président, le premier ministre et les membres du cabinet au sein de ses propres effectifs.

À l'exception de quelques villes au Canada, il n'y a pas de partis politiques au niveau municipal ou local. Le représentant local élu est appelé conseiller ou échevin. Le chef de l'autorité municipale est le maire. Il est élu par la population.

Puisque le Canada est également une monarchie constitutionnelle, le chef d'État du Canada est un souverain héréditaire (roi ou reine), qui règne conformément à la Constitution. Le souverain est représenté au Canada par le gouverneur général, qui est nommé par le souverain sur la recommandation du premier ministre. Dans les dix provinces, le souverain est représenté par le lieutenant-gouverneur, qui est nommé par le gouverneur général sur la recommandation du premier ministre. Le gouverneur général et les lieutenants-gouverneurs sont généralement nommés pour un mandat de cinq ans.

Dans les trois territoires du Canada, les commissaires territoriaux jouent un rôle similaire à celui d'un lieutenant-gouverneur. Cependant, ils ne représentent pas le souverain. Ils sont nommés par le gouvernement fédéral et représentent ce dernier.

Comment les responsabilités sont-elles partagées entre les ordres de gouvernement?

Le Canada compte trois ordres de gouvernement : fédéral, provincial/territorial et municipal/local. Chaque ordre de gouvernement a sa propre structure de représentants élus et nommés, ainsi que des responsabilités distinctes.

La répartition des pouvoirs prévue dans la Constitution repose sur le principe de subsidiarité, selon lequel la gestion d'un dossier est confiée à l'ordre de gouvernement qui en est le plus près. La répartition des pouvoirs est décrite aux articles 91 à 95 de la *Loi constitutionnelle*.

- Le gouvernement fédéral est responsable de l'ensemble du pays et de tout dossier d'intérêt national et international, comme l'armée, les relations avec d'autres pays, le commerce international, la devise, les pêches et océans, le droit criminel et la sécurité publique.
- Les gouvernements provinciaux et territoriaux sont responsables des questions touchant leur propre province, territoire ou région, incluant l'éducation, la prestation des soins de santé, les ressources naturelles et le transport et les routes.
- Les autorités locales et municipales sont responsables de leur propre ville et des enjeux locaux, comme l'enlèvement des déchets et le recyclage, les bibliothèques, le transport public et les parcs et loisirs. Les autorités locales et municipales obtiennent leurs pouvoirs de la province ou du territoire.

Il arrive que certains pouvoirs fédéraux et provinciaux se chevauchent. On parle alors de compétences partagées. Par exemple, le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et les autorités municipales sont chacun responsables de l'environnement. Le gouvernement fédéral applique la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* et réglemente les cours d'eau qui servent pour la pêche et le transport maritime. Les gouvernements provinciaux réglementent l'utilisation du territoire, l'exploitation minière, la fabrication et les émissions nocives. Les autorités locales et municipales sont chargées du zonage, de l'enlèvement des ordures et du traitement des eaux usées.

Comment le gouvernement fédéral est-il structuré? Quels sont les différents rôles?

Le gouvernement canadien est formé des trois pouvoirs suivants : législatif, exécutif et judiciaire.

Le volet législatif établit les lois et les règlements qui relèvent du gouvernement fédéral. Le volet législatif est composé de représentants élus, ou députés. Après la prochaine élection, il y aura 338 députés et chacun représentera une zone géographique différente (ou circonscription).

Le volet exécutif administre les lois, les règles et les règlements. Au niveau exécutif, la Reine est le chef de l'État et elle est représentée par le gouverneur

général. Le chef du gouvernement fédéral est appelé le premier ministre. Ce dernier nomme plusieurs députés pour diriger les ministères du conseil exécutif (cabinet). Chaque ministre est responsable d'un des ministères fédéraux et agit comme conseiller auprès du premier ministre et de l'assemblée dans son domaine d'expertise.

Le volet judiciaire interprète la loi, les règles et les règlements, et punit ceux qui sont reconnus coupables d'avoir enfreint les lois, les règles et les règlements. Le volet judiciaire du gouvernement est dirigé par la Cour suprême et neuf juges nommés. Le système judiciaire canadien doit déterminer qui a enfreint la loi et imposer les sanctions appropriées pour les crimes commis.

Que font les membres du volet législatif?

Lorsque le Parlement siège, les députés doivent proposer des projets de loi, les étudier, en débattre, voter en faveur de leur adoption ou non (lois et règlements possibles) et soulever des questions qui intéressent les électeurs. Lorsque le Parlement ne siège pas, ils doivent rencontrer les électeurs (ceux qui résident dans leur circonscription et qu'ils représentent) afin de discuter de leurs préoccupations et de leur fournir des conseils et une aide concernant les services gouvernementaux.

RESSOURCES EXTERNES

- Les Canadiens et leur système de gouvernement — www.parl.gc.ca
- Découvrir le Canada — www.cic.gc.ca
- Gouvernement du Canada — www.gc.ca
- Élections Canada — www.elections.ca

LEÇON 4:

Partis politiques

OBJECTIF

Les élèves en apprennent davantage sur les opinions et les partis politiques, et effectuent des recherches sur les partis qui font campagne dans le cadre de l'élection fédérale.

MOTS CLÉS

parti politique, idéologie politique, perspective, chef de parti, candidat, slogan, plateforme, article de programme, circonscription

QUESTIONS À POSER PENDANT LA LEÇON

- Qu'est-ce qu'un parti politique? À quoi sert-il?
- Comment un parti politique forme-t-il le gouvernement?
- Quels partis politiques pouvez-vous nommer?
- Qu'est-ce que la plateforme du parti?
- Quelle est la plateforme de chaque parti ou quelles promesses les partis ont-ils faites pour se faire élire?

OUTILS ADDITIONNELS

- Présentation PowerPoint 4 : Partis politiques
- Document 4.1 : Résultats des élections de 2011
- Fiche 4.2 : Apprendre à connaître les partis
- Fiche 4.3 : Où vous situez-vous?
- Fiche 4.4 : Votez pour mon parti
- Fiche 4.5 : Regarder le débat des chefs

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT

Amorce : 20 à 30 min

1. Demandez aux élèves de s'imaginer que leur école a reçu une subvention ou une somme d'argent pour améliorer ou agrandir la cour. Guidez une séance de remue-méninges en classe sur les différentes façons dont cet argent pourrait être dépensé. Inscrivez les idées des élèves sur le tableau, un tableau-papier ou le Smartboard.

2. Regroupez les idées similaires afin de dégager cinq ou six grands groupes d'idées. Aidez les élèves à former des groupes (« partis ») en fonction de leurs intérêts. Demandez à chaque groupe de discuter de leurs idées de façon plus détaillée et de préciser les raisons pour lesquelles leurs idées sont les meilleures. Demandez à chaque groupe de préparer un exposé d'une minute.

3. Accordez à chaque groupe une minute pour présenter leur exposé au reste de la classe.

Directives de l'enseignant : 10 min

1. Lorsque de nombreuses personnes veulent accomplir quelque chose, elles se regroupent souvent selon leurs intérêts et travaillent ensemble pour atteindre leurs objectifs. En politique, ces groupes se nomment des partis politiques. Un parti politique est composé de personnes, appelées membres du parti, qui partagent des objectifs similaires pour leur province/territoire ou leur pays. Chaque parti choisit un chef, généralement au moyen d'une course à la direction du parti. Afin de réaliser ses objectifs, le parti doit remporter une élection et former le gouvernement.

2. Le système de gouvernement du Canada repose sur les partis politiques. En prévision d'une élection et pendant la campagne, chaque parti établit sa plateforme : une liste d'idées ou des stratégies qui expliquent les mesures à prendre pour accomplir les objectifs du parti. Même si tous les partis peuvent s'entendre pour dire que l'éducation est une priorité, ils ont chacun des idées différentes sur la façon d'améliorer le système d'éducation ou les mesures à prendre.

3. Une circonscription est une zone géographique représentée par un élu. Lors des élections, les partis politiques choisissent des personnes qui les représenteront (candidats) et qui tenteront de devenir députés à l'issue de courses électorales partout au Canada. Chaque parti ne peut présenter qu'un candidat par circonscription.

4. Après l'élection, le parti politique qui fait élire le plus grand nombre de candidats forme (généralement) le gouvernement et son chef devient le premier ministre. À l'aide du document 4.1, passez en revue les résultats de l'élection de 2011.

Discussion : 10 min

Quelles sont vos idées et vos objectifs pour améliorer le pays? Si vous étiez membre d'un parti, sur quoi porterait votre plateforme?

Activité : 60 min et plus (sur deux périodes, en plus d'un devoir)

1. Passez en revue la liste des partis politiques du Canada et déterminez quels sont les candidats qui se présentent dans votre circonscription. La liste des partis politiques inscrits se trouve à la fin de la leçon. Vous trouverez cette information sur le site Web d'Élections Canada (Service d'information à l'électeur, www.elections.ca).

2. Divisez les élèves en groupes. Assignez à chaque groupe un parti politique qui présente un candidat dans votre circonscription et permettez aux élèves de choisir le parti en fonction de leurs préférences. Le but consiste à s'assurer que chaque parti qui présente un candidat dans votre circonscription est pris en charge par un groupe.

À l'aide des sites des partis, de ressources en ligne et de la littérature de campagne, chaque groupe doit effectuer une recherche sur ce qui suit :

- Que représente ce parti politique?
- Qui est le chef actuel de ce parti?
- Trouvez le logo, le slogan, des affiches ou des publicités du parti. Quels sont ses principaux messages?
- Qui semble être le public cible du parti? À qui s'adresse-t-il en particulier?
- Quelles sont les grandes idées mises de l'avant par ce parti (plateforme)? Quelle est sa vision pour le Canada?

3. À l'aide de l'information recueillie, chaque groupe fera une courte présentation sur un parti politique et sur sa plateforme. Les élèves peuvent également créer des vidéos, des affiches ou des productions multimédia pour annoncer le parti.

4. Donnez à chaque groupe l'occasion de présenter son parti. Au cours des présentations, demandez aux élèves de prendre des notes sur chaque parti à l'aide de la fiche 4.2. Ensuite, demandez aux élèves de voter pour le parti qu'ils préfèrent, excluant leur propre parti.

Notes à l'enseignant : Nous vous proposons d'organiser des visites de chaque groupe dans les autres classes, en rotation, pour préparer les élèves à la journée du Vote étudiant. Sinon, vous pouvez convoquer une assemblée générale pour tous les élèves de l'école.

Résumé : 5 min

Faites une courte récapitulation sur les partis politiques. Sinon, demandez aux élèves d'écrire leurs réflexions dans leur cahier électoral ou d'apprentissage (voir *Possibilités d'évaluation*).

- Qu'avez-vous appris sur les partis politiques?
- Pourquoi sont-ils importants?
- La perspective de devenir membre d'un parti

- politique vous intéresse-t-elle? Pourquoi?
- Quel parti politique préférez-vous? Pourquoi?

POUR APPROFONDIR LA QUESTION

A. Une idéologie politique est une série d'idées et de convictions sur le fonctionnement de la politique et du gouvernement. Jouez au jeu « D'accord/Pas d'accord » avec les élèves. Installez deux affiches dans la classe, de chaque côté de la pièce, indiquant « D'accord » sur l'une et « Pas d'accord » sur l'autre. Sinon, vous pouvez également créer quatre zones en fonction des options suivantes : « Tout à fait d'accord », « D'accord, mais... », « Pas d'accord » et « Essaie de me convaincre... ». Les élèves devront alors se placer sous l'affiche qui reflète leur opinion.

Lisez un énoncé à haute voix et demandez aux élèves de voter avec leurs pieds, soit en se déplaçant sous l'affiche qui reflète leur opinion. Demandez aux élèves d'expliquer leur choix. Une fois que chaque élève a défendu sa réponse, donnez aux autres l'occasion de changer d'avis, pour ainsi montrer ce que tentent de faire les partis politiques lors d'une campagne électorale.

Voici quelques exemples d'énoncés :

- Les compagnies qui polluent l'air et l'eau devraient en subir les conséquences.
- Le Canada devrait investir davantage dans les forces armées.
- Les gens qui font plus d'argent devraient payer plus d'impôts.
- Le gouvernement devrait miser sur ses revenus plutôt que d'aider les gens.
- Le Canada devrait donner davantage aux pays pauvres.
- Le gouvernement devrait offrir des services de garde d'enfant gratuits.
- Le gouvernement devrait être petit et donner des services limités, afin que les citoyens n'aient pas beaucoup d'impôts à payer.
- La tradition est plus importante que le changement dans notre société.

Sinon, vous pouvez demander aux élèves de remplir la fiche 4.3 en devoir et discuter des réponses en classe.

B. À l'aide de la fiche 4.4, demandez à vos élèves de créer une bande dessinée visant à convaincre leurs camarades de voter pour un des partis politiques le jour du Vote étudiant. Ils doivent expliquer les valeurs du parti, formuler des promesses électorales et préciser pourquoi ce parti serait le meilleur pour diriger le Canada.

C. Demandez aux élèves de créer leur propre parti politique. Le parti doit avoir un nom, un logo, un slogan, des priorités et proposer des idées pour venir en aide aux citoyens du Canada. Les élèves devront également créer des affiches et d'autres objets de promotion, et rédiger leur documentation électorale et des discours.

D. Les débats des chefs sont des occasions pour les dirigeants des principaux partis de présenter leur plateforme, de critiquer les programmes de leurs opposants et de se faire valoir auprès des électeurs. Invitez les élèves à regarder le débat des chefs à la télévision avec leurs parents et amis ou en classe. Ensuite, demandez aux élèves et à leurs parents et amis d'évaluer la performance de chaque chef au moyen de la fiche 4.5.

INFORMATION DE BASE POUR LES ENSEIGNANTS

Qu'est-ce qu'un parti politique? À quoi sert-il?

Un parti politique est un groupe de personnes partageant une vision et des convictions politiques similaires, et dont l'objectif est d'accéder au pouvoir par le truchement d'une élection, de former le gouvernement et d'apporter des changements constructifs. Les partis politiques s'opposent les uns aux autres lors des campagnes électorales. Ils tentent d'obtenir l'appui des membres du public et, en fin de compte, leur vote le jour des élections.

Qu'est-ce que l'échiquier politique? Quel est le lien entre les partis politiques et l'échiquier politique?

L'échiquier politique est une façon de représenter les idées, valeurs et priorités des partis, et constitue un cadre conceptuel qui permet de situer les partis politiques par rapport à différents enjeux. Les partis qui favorisent la tradition, un plus petit gouvernement et des impôts moins élevés sont à la droite de l'échiquier, alors que ceux qui visent l'égalité sociale, un plus gros gouvernement et davantage de services sont à gauche.

Comment les partis politiques forment-ils le gouvernement au Canada?

Le régime politique fédéral du Canada repose sur les partis. Les partis doivent s'inscrire auprès d'Élections Canada. Lors des élections, les partis, leurs candidats et les équipes de campagne adoptent un plan d'action précis dans le but de faire connaître leurs messages et dans l'espoir de convaincre les électeurs de voter pour eux.

Le parti politique qui fait élire le plus de candidats forme (généralement) le gouvernement et son chef devient le premier ministre. La plupart des candidats appartiennent à un parti, sauf s'ils se présentent comme candidats indépendants (non affiliés à un parti).

Comment fonctionnent les partis politiques?

Les partis politiques sont composés de personnes qui souhaitent servir le public. Se joindre à un parti politique peut être une façon efficace d'influencer le parti et les politiciens qui vous représentent, ainsi que votre circonscription. Toute personne qui a atteint l'âge prescrit (soit 14 ans dans la plupart des cas), peut devenir membre d'un parti politique. Les membres du parti échangent sur diverses idées et proposent des politiques. De nombreux partis ont une aile jeunesse.

Les membres du parti choisissent le chef du parti et les candidats locaux et, ensemble, les aident à se faire élire. Les candidats locaux sont des membres du parti sélectionnés par l'association de circonscription grâce à un processus de nomination. Ils sont choisis en fonction de leur potentiel de réussite.

Les candidats font campagne pendant la période électorale, ils font connaître au public les idées de leur parti et espèrent les faire valoir au Parlement ou à l'assemblée législative. Pour devenir un député fédéral, les candidats doivent obtenir le plus de votes dans leur circonscription lors d'une élection.

Qu'est-ce que la plateforme du parti?

La plateforme du parti repose sur une série de politiques énoncées concernant différents enjeux qui touchent le public ou qui sont liés au gouvernement. Les partis dévoilent leur plateforme par moyen d'annonces, des publicités et des événements. Les partis diffusent leurs idées afin de recueillir le soutien de l'électorat et d'obtenir le plus de votes le jour des élections.

RESSOURCES EXTERNES

- Élections Canada – www.elections.ca
- Boussole électorale – www.boussoleelectorale.com
- Documentation de campagne (brochures, publicités, articles)

Partis politiques inscrits (Pour une liste à jour, visitez www.elections.ca)

- Animal Alliance Environment Voters Party of Canada – www.environmentvoters.org
- Bloc Québécois – www.blocquebecois.org
- Le Parti Vert du Canada – www.greenparty.ca/fr
- Nouveau Parti démocratique – www.npd.ca
- Parti action canadienne – www.canadianactionparty.org
- Parti communiste du Canada – www.communist-party.ca
- Parti conservateur du Canada – www.conservateur.ca
- Forces et Démocratie -- www.forcesetdemocratie.org
- Parti de l'Héritage Chrétien du Canada – www.chp.ca
- Parti libéral du Canada – www.liberal.ca
- Parti Libertarien du Canada – www.libertarian.ca/index_f.html
- Parti Marijuana – www.marijuanaparty.ca/index.fr.php3
- Parti Marxiste-Léniniste du Canada – www.mlpc.ca/pmlc/index.html
- Parti pour la Responsabilisation, la Compétence et la Transparence – www.onlineparty.ca
- Parti Pirate du Canada – www.pirateparty.ca
- Parti progressiste Canadien – www.pcparty.org
- Parti Rhinocéros – www.neorhino.ca
- Parti pour nouer des liens entre les Canadiens – www.thebridgeparty.ca
- Parti Uni du Canada – www.unitedpartyofcanada.com

LEÇON 5:

Candidats et enjeux locaux

OBJECTIF

Les élèves en apprendront davantage sur leur circonscription, les candidats et les enjeux locaux.

MOTS CLÉS

circonscription, système électoral, candidat, indépendant, bulletin de vote, titulaire, enjeu, électeur, système majoritaire uninominal

QUESTIONS À POSER PENDANT LA LEÇON

- Qu'est-ce qu'une circonscription?
- Qu'est-ce qu'un candidat? Comment les candidats se font-ils élire?
- Quel est le nom de ma circonscription et qui sont les candidats?
- Quels sont les enjeux les plus importants dans ma circonscription?
- Comment puis-je en apprendre davantage sur mes candidats locaux?

OUTILS ADDITIONNELS

- Présentation PowerPoint 5 : Candidats et enjeux locaux
- Fiche 5.1 : Ma circonscription
- Fiche 5.2 : Profil d'un candidat aux élections
- Document 5.3 : Cadre de planification de la rencontre avec les candidats
- Fiche 5.4 : Repère graphique

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT

Amorce : 10 à 15 min

1. Expliquez aux élèves que le pays est divisé en 338 circonscriptions. Trouvez la circonscription de votre école sur la carte des circonscriptions nationales et inscrivez son nom au tableau, sur un tableau-papier ou au Smartboard. Si vous ne connaissez pas la circonscription de votre école, utilisez le service d'information à l'électeur du site Web d'Élections Canada (www.elections.ca)

2. Demandez aux élèves s'ils observent des différences entre leur circonscription et les autres dans la province ou le pays (p. ex. taille, forme). Demandez-leur d'expliquer pourquoi il y a des différences et quelles sont ces différences (p. ex. population, géographie, points d'intérêt).

3. Montrez aux élèves une carte de la circonscription de l'école (www.elections.ca). Si votre circonscription a changé depuis 2011, comparez la circonscription de 2011 à celle de 2015. Questions à poser :

- Où sont les frontières de la circonscription de votre école? Ont-elles changé depuis 2011?
- Où se trouve votre école?
- Quels sont les principaux points d'intérêt de la circonscription de votre école? Qu'est-ce qui la rend unique?

4. Donnez aux élèves l'occasion de remplir les sections de la fiche 5.1 ou demandez-leur de faire ce travail à la maison.

Directives de l'enseignant : 10 à 15 min

1. Au Canada, il y a 338 circonscriptions et chacune élit son propre représentant, appelé député. Les circonscriptions sont établies de façon à ce que chaque député représente environ 63 000 à 120 000 personnes. On compte en moyenne 72 747 électeurs par circonscription et c'est pourquoi la taille des circonscriptions varie à l'échelle du pays. Dans les grandes villes très peuplées, les circonscriptions sont plus petites que celles des régions rurales, où la population est répartie sur un vaste territoire.

2. Lors d'une élection, plusieurs personnes dans chaque circonscription s'affrontent pour le poste de député. Ces personnes se nomment des candidats. Les candidats peuvent être associés à un parti politique ou non (candidat indépendant).

3. Un bulletin de vote comprend une liste des candidats (et de leur parti) qui se présentent dans la circonscription. Chaque électeur ne peut choisir qu'un seul candidat. Le candidat qui obtient le plus grand nombre de votes devient député. Cette méthode de sélection se nomme le système uninominal à un tour (ou scrutin majoritaire uninominal).

4. Par titulaire, on entend le candidat qui occupait le poste de député avant l'élection.

Discussion : 10 min

Comment feriez-vous pour évaluer les candidats? Quelles qualités et compétences attendez-vous d'un député? Pourquoi ces qualités sont-elles nécessaires?

Activité : 20 à 30 min et un devoir

1. Dressez la liste de tous les candidats et de leur parti (le cas échéant) qui se présentent dans la circonscription de votre école. Expliquez ou montrez aux élèves où ils peuvent trouver cette information (www.elections.ca). Demandez aux élèves d'inscrire l'information sur la fiche 5.1.

2. Demandez aux élèves de créer un profil en examinant le site Web des candidats, les plateformes des médias sociaux, la littérature de campagne, ou en lisant les journaux et les sites Web des médias. Pour chaque candidat, les élèves doivent se concentrer sur les questions suivantes pour préciser leur recherche :
- Quelle expérience et quelles compétences doit détenir le candidat (carrière, emplois et expérience à titre de bénévole)?
 - Pourquoi le candidat souhaite-t-il être élu? Quels objectifs veut-il atteindre?
 - Qu'est-ce que vous aimez ou n'aimez pas au sujet du candidat? Pourquoi?
 - Quelle question souhaiteriez-vous poser au candidat?

Note à l'enseignant : Cette activité peut être effectuée individuellement, en groupes ou selon la méthode du casse-tête à l'aide de la fiche 5.2. Assurez-vous que tous les candidats de votre circonscription ont fait l'objet d'une recherche. Demandez aux élèves de présenter le fruit de leur travail au reste de la classe ou au sein de leur groupe.

Résumé : 5 min

Faites une courte récapitulation sur les candidats et enjeux locaux. Sinon, demandez aux élèves d'écrire leurs réflexions dans leur cahier électoral ou d'apprentissage (voir *Possibilités d'évaluation*). Comment un électeur peut-il en apprendre davantage sur les enjeux et les candidats?

- Quelles sont les forces et les faiblesses de chaque candidat?
- Quel candidat voulez-vous appuyer et pourquoi?
- Qu'est-ce que suppose le fait de se présenter comme indépendant? Pourquoi une personne choisit-elle de se présenter comme indépendant?
- La perspective de vous présenter un jour comme candidat vous intéresse-t-elle? Pourquoi?

POUR APPROFONDIR LA QUESTION

A. Pour aider les élèves à en apprendre davantage sur les candidats, leurs priorités et leur rôle de représentant, demandez aux élèves de préparer quelques questions pour chacun des candidats. Réfléchissez aux questions suivantes :

- Quels enjeux suivez-vous de plus près?
- Quels enjeux ont une incidence sur votre famille, vos amis et vous-même?
- Que voulez-vous savoir sur les candidats avant d'exprimer votre suffrage?

Posez les questions aux candidats par Twitter ou par courriel, au téléphone ou lors d'une visite du candidat à votre école. Vous pouvez également organiser un débat à l'école (consultez la fiche 5.3).

B. Demandez aux élèves de recueillir des articles sur leur circonscription et les candidats. Ils peuvent être communiqués chaque jour pour les sensibiliser sur l'actualité. Au moyen de la fiche 5.4, les élèves doivent se pencher sur les questions suivantes : qui, quoi, où, quand et comment. Affichez les articles sur un babillard pour que tous les élèves puissent les consulter.

C. Demandez aux élèves d'organiser un faux débat afin de les aider à mieux comprendre le travail d'un candidat et de son équipe dans le cadre d'une campagne électorale locale. Divisez la classe en petits groupes, en s'assurant que chaque candidat local est représenté par un groupe. Sélectionnez dans chaque groupe un élève qui jouera le rôle d'un candidat local (et qui adoptera sa personnalité, dans la mesure du possible); le reste du groupe formera son équipe de campagne. Les élèves doivent ensuite préparer leur candidat au débat en s'inspirant des arguments soulevés dans les médias, du site Web du candidat et de la documentation de campagne.

D. Demandez aux élèves de jouer le rôle d'un candidat aux élections et de rédiger un discours de campagne pour attirer des partisans. Les élèves doivent mettre l'accent sur trois principaux arguments. Utilisez l'information sur le site Web et la littérature de campagne de ce candidat pour guider leurs arguments. Sinon, les élèves peuvent s'inventer un candidat ou utiliser un exemple fictif pour leur discours de campagne (p. ex. subvention pour la cour d'école dans l'activité d'amorce de la leçon 4). Les élèves seront évalués en fonction de leurs aptitudes écrites et leurs capacités de persuasion.

INFORMATION DE BASE POUR LES ENSEIGNANTS

Qu'est-ce qu'une circonscription?

Une circonscription est une zone géographique ayant des frontières définies. Elle est représentée par un élu. Au Canada, le représentant élu au niveau fédéral se nomme le député. Chaque circonscription a un député qui représente les champs d'intérêt et besoins des électeurs (les gens qui résident dans la circonscription) à la Chambre des communes. Le député se charge également de dossiers locaux.

Le nombre de circonscriptions change au fil du temps et ce nombre est déterminé par une formule. La Constitution du Canada exige que les circonscriptions fédérales soient révisées tous les 10 ans afin de tenir compte des changements et des fluctuations de la population canadienne. Le plus récent exercice de redécoupage fédéral a débuté en février 2012 et s'est terminé en octobre 2013. Il a été mené par des commissions indépendantes dans chaque province, dans le but d'établir les frontières des circonscriptions électorales. Il y a 30 circonscriptions de plus depuis 2011 et les Canadiens éliront 338 députés à la Chambre des communes au cours de l'élection de 2015.

Qu'est-ce qu'un système électoral?

Un système électoral permet de traduire les choix des citoyens, exprimés par leur vote, en sièges au Parlement. Tous les systèmes électoraux comprennent trois éléments de base :

- Magnitude de la circonscription : le nombre de membres élus par circonscription.
- Type de bulletin de vote : la façon dont les choix sont présentés aux électeurs et dont ces derniers expriment leur préférence.
- Formule électorale : la méthode permettant de déterminer quel candidat est élu (ou remporte l'élection).

Comment fonctionne le mode de scrutin majoritaire uninominal ou le système uninominal majoritaire à un tour?

Le système uninominal majoritaire à un tour est employé au Canada. On l'appelle également le système majoritaire uninominal (SMU).

- La circonscription est uninominale. Les citoyens élisent un seul représentant par circonscription.
- Le type de bulletin est le bulletin exclusif ou par catégorie. Les électeurs ne peuvent choisir qu'un seul candidat sur leur bulletin.
- La formule électorale est la pluralité. Le candidat gagnant doit obtenir au moins un vote de plus que les autres candidats (le plus de votes).

Exemple de système uninominal majoritaire à un tour dans une circonscription où 100 bulletins ont été comptés.

TOTAL DES VOTES PAR CANDIDAT	
Leila (Parti Banane)	40
Mohamed (Parti Poire)	15
Emma (Parti Pomme)	11
Thomas (Indépendant)	34

Dans ce cas, Leila est la représentante élue car c'est elle qui a obtenu le plus de votes. Elle remporte l'élection même si 60 % des électeurs ont choisi d'autres candidats. Sous le régime du système uninominal majoritaire à un tour, il n'est pas nécessaire de recueillir plus de 50 % des votes – le candidat élu est simplement celui qui a obtenu le plus de votes.

Comment puis-je savoir quelle est ma circonscription?

Vous pouvez visiter le site Web d'Élections Canada et effectuer une recherche avec votre adresse ou votre code postal pour trouver votre circonscription. Lors d'une campagne électorale fédérale, Élections Canada affiche également une liste des candidats qui se présentent dans chaque circonscription, et ce, sur une base continue. La période de mise en candidature se termine officiellement 21 jours avant la journée de l'élection (28 septembre 2015) et la liste décisive des candidats est diffusée quelques jours plus tard.

Quels sont les enjeux les plus importants dans ma circonscription?

Les opinions politiques sont très personnelles et hautement subjectives. Elles sont uniques et influencées par les expériences individuelles, les valeurs, les connaissances et les sentiments de chacun. Par conséquent, chacun doit former sa propre opinion. Parfois, cette opinion se dessine au contact d'autres personnes dont vous respectez les idées, en effectuant des recherches dans les médias sur un enjeu ou une idée quelconque, en parlant avec vos parents et amis ou en prenant simplement un moment de réflexion pour en venir à vos propres conclusions.

Personne ne peut vous dire pour qui voter, même s'il s'agit du principal objectif de tous les candidats! C'est à vous—l'électeur—de déterminer ce que vous jugez important et, finalement, qui vous allez appuyer.

Comment puis-je en apprendre davantage sur mes candidats et leurs positions?

Il y a de nombreuses façons de se renseigner sur les candidats locaux. Des groupes communautaires tiennent parfois des assemblées où ils invitent les candidats pour qu'ils s'adressent aux électeurs et leur présentent leurs positions et celles de leur parti. Vous pouvez également écouter la radio, la télévision, et lire les journaux ou des magazines. Les électeurs peuvent aussi se rendre aux bureaux de campagne, assister aux événements organisés pendant la campagne ou échanger avec les candidats lorsque ces derniers font du porte-à-porte. Vous trouverez des renseignements utiles sur les sites Web des partis, les sites Web des médias et les réseaux sociaux.

RESSOURCES EXTERNES

- Circonscriptions fédérales et liste des candidats – www.elections.ca
- Information sur les candidats/littérature (sites Web des candidats, médias sociaux, brochures)
- Systèmes électoraux – www.parl.gc.ca

LEÇON 6:

Messages dans les médias

OBJECTIF

Les élèves en apprendront davantage sur différents types de médias et étudieront des exemples provenant de multiples sources pour déterminer s'ils reposent sur des faits ou des opinions.

MOTS CLÉS

médias payants, médias méritants, médias détenus, anciens médias, nouveaux médias, médias sociaux, journaliste, éditorialiste, éditorial, parti pris, opinion.

QUESTIONS À POSER PENDANT LA LEÇON

- Quels sont les différents types de médias?
- Comment les candidats et les partis utilisent-ils les médias?
- Quel est le rôle des médias d'information lors d'une élection?

OUTILS ADDITIONNELS

- Présentation PowerPoint 6 : Messages des médias
- Fiche 6.1 : Analyse des médias
- Fiche 6.2 : Faits ou opinions?

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT

Amorce : 25 à 30 min

1. Revoyez le concept des médias. Les médias servent à communiquer de l'information et des messages aux gens.

2. Recueillez des exemples de médias payants, de médias méritants et de médias internes en lien avec l'élection (p. ex. résumé d'un bulletin de nouvelles ou d'un article, blogue d'un candidat, publicités d'un parti à la télévision ou dans les journaux, brochure de campagne). Pour chaque exemple, lancez une discussion visant à répondre aux questions suivantes

- Qui est le public?
- Qui envoie ce message?
- Qui paie pour ce message?

3. Guidez une dernière discussion en posant les questions suivantes : Quel média trouvez-vous le plus efficace et pourquoi? Quel média trouvez-vous le plus crédible?

Directives : 10 à 15 min

1. Les médias appartiennent aux trois catégories suivantes : médias payants, médias méritants et médias internes.

- Médias payants : sensibilisation au moyen de publicités payantes, comme des publicités dans les journaux ou à la télévision.
- Médias méritants: sensibilisation découlant des efforts déployés, plutôt que de la publicité, comme une couverture médiatique.
- Médias internes: plateformes promotionnelles gérées à l'interne, comme un site Web, blogue, fil Twitter, page Facebook ou canal YouTube.

2. Les médias peuvent être qualifiés d'anciens (ou traditionnels) ou de nouveaux.

- Les anciens médias comprennent la télévision et la radio, ainsi que des médias écrits, comme les journaux, les magazines et les brochures.
- Les nouveaux médias diffusent un contenu facile d'accès, comme les sources en ligne et les plateformes des médias sociaux.

3. Les médias d'information jouent un rôle important lors des élections. Ils font le point sur les événements de la campagne, permettent aux partis et aux candidats de communiquer leur message, favorisent le débat entre les partis et les candidats et constituent une plateforme où les citoyens peuvent exprimer leurs préoccupations et opinions.

Discussion : 5 à 10 min

Est-ce que vous lisez les journaux ou regardez les nouvelles? Quel type de média d'information consommez-vous et à quelle fréquence?

Activité : 20 min et devoir

1. Expliquez aux élèves que dans la plupart des cas, les médias d'information communiquent des faits et de l'information sans laisser transparaître leurs opinions (ou parti pris). Cependant, ces médias produisent également des articles qui analysent ou décrivent une situation, un événement ou une personne en particulier. Il s'agit d'éditoriaux ou d'articles d'opinion, puisqu'on y exprime une opinion.

2. Donnez un exemple d'un reportage ou d'un éditorial sur l'élection. En classe, faites la distinction entre les deux exemples pour aider les élèves à comprendre la différence entre les faits et les opinions.

3. En devoir ou en classe, demandez aux élèves de lire les journaux et d'analyser quatre articles liés à l'élection au moyen de la fiche 6.1.

Résumé : 5 à 10 min

Lancez une dernière discussion sur le rôle des médias lors des élections. Sinon, demandez aux élèves d'écrire leurs réflexions dans leur cahier électoral ou d'apprentissage (voir *Possibilités d'évaluation*).

- Qu'avez-vous appris au sujet des différents types de médias?
- Quel est le rôle des médias lors d'une campagne électorale?
- Pourquoi est-il important de lire des nouvelles provenant de sources multiples?
- Pourquoi est-il important de distinguer les faits des opinions?

POUR APPROFONDIR LA QUESTION

A. Remettez la fiche 6.2 à la classe. Demandez aux élèves de déterminer lequel des dix énoncés fictifs pourrait être un fait ou une opinion. Demandez à chaque élève de choisir un énoncé et de s'en inspirer pour rédiger un court article de journal. Les élèves discuteront de leurs articles le lendemain. Ont-ils choisi un fait ou une opinion? Comment ont-ils intégré cet énoncé à leur article?

B. Créez un compte sur un des médias sociaux (p. ex. Twitter) afin de suivre les nouvelles de la campagne et des candidats dans votre circonscription. Vous pouvez suivre CIVIX (@CIVIX_Canada) et Vote étudiant (@voteetudiant), Élections Canada (@ElectionsCan_F), les grands médias d'information et des journalistes ou des spécialistes de la politique. Chaque jour, lisez les nouvelles reçues sur votre propre fil Twitter.

C. En classe, demandez aux élèves d'analyser une publicité de campagne pour un ou plusieurs des partis locaux. Demandez-leur de déterminer si la publicité fait la promotion de la plateforme du parti, ou si elle attaque un autre parti. Ils doivent dégager le message principal de la publicité et les images qui étayent ce message, et déterminer si, selon eux, cette publicité atteint son objectif.

INFORMATION DE BASE POUR LES ENSEIGNANTS

Quels sont les différents types de médias?

Les médias appartiennent aux trois catégories suivantes : médias payants, médias méritants et médias internes.

- Médias payants: sensibilisation obtenue au moyen de publicités payantes.
- Médias méritants: sensibilisation obtenue grâce aux efforts déployés, plutôt que par la publicité, comme une couverture médiatique ou des blogues et des sites externes.
- Médias internes: plateformes promotionnelles gérées à l'interne, comme un site Web, blogue, fil Twitter, page Facebook ou canal YouTube.

Les divers types de médias peuvent être qualifiés d'anciens (ou traditionnels) ou de nouveaux.

- Les anciens médias comprennent les sources traditionnelles, comme la radio et la télévision, mais également les médias imprimés, comme les journaux, les magazines et les brochures. Les anciens médias sont généralement à sens unique, ils livrent leur information à des moments précis, ont une portée géographique définie et tentent de respecter certaines normes d'intégrité journalistique.
- Les nouveaux médias font référence à un contenu facile d'accès, comme les sources en ligne et les plateformes des médias sociaux. Les nouveaux médias sont généralement interactifs, conviviaux, en temps réel et sans frontières et ils ne respectent pas toujours les normes journalistiques et l'éthique.

Quelle est la différence entre une couverture médiatique reposant sur des faits ou sur des opinions?
Dans la plupart des cas, les médias d'information assurent une couverture factuelle visant à informer le public sans laisser transparaître leurs opinions. Certains prétendent que le choix des articles à publier ou à diffuser, et le moment de leur diffusion constituent une forme de partisanerie.

Les médias d'information produisent également des éditoriaux, dans lesquels des organismes de presse et leurs éditorialistes ou spécialistes expriment ouvertement leurs opinions et présentent leurs analyses. Ces articles sont différents des reportages traditionnels.

Quel est le rôle des médias d'information lors d'une campagne électorale?

Les médias d'information jouent un rôle important lors des élections et assurent le bon fonctionnement de la démocratie. En général, les médias doivent veiller à l'imputabilité et à la transparence du gouvernement, ils informent les citoyens et respectent les normes journalistiques.

Voici quelques-unes des responsabilités principales des médias lors d'une élection :

- Faire le point sur le déroulement de la campagne électorale.
- Offrir une tribune aux partis et aux candidats pour communiquer leur message.
- Offrir une tribune aux membres du public pour communiquer leurs préoccupations et opinions.
- Favoriser un débat entre les partis et les candidats.
- Décrire la logistique électorale pour les électeurs.
- Rapporter les résultats.

La plupart des organismes de presse demeurent neutres lors d'une élection. Ils équilibrent la couverture accordée aux partis ou aux candidats afin que personne ne bénéficie d'un avantage et d'éviter toute perception à cet égard. Certains organismes de presse appuient un candidat ou un parti et expliquent, dans un article éditorial, les motifs pour lesquels ils jugent que ce parti devrait former le gouvernement dans un article éditorial.

RESSOURCES EXTERNES

Sites Web des médias locaux, régionaux et provinciaux. Quelques exemples :

- SRC — www.ici.radio-canada.ca/info
- TVA — www.tvanouvelles.ca
- LaPresse — www.lapresse.ca
- Le Devoir — www.ledevoir.com

LEÇON 7:

Le vote

OBJECTIF

Les élèves se familiariseront avec le processus du vote et évalueront les enjeux de la campagne, les plateformes des partis, les chefs et les candidats locaux.

MOTS CLÉS

bulletin de vote, scrutin secret, électeur, urne, isoloir, bureau de scrutin, section de vote, vote par anticipation, bulletin valide, bulletin rejeté, bulletin annulé

QUESTIONS À POSER PENDANT LA LEÇON

- Pourquoi le vote par scrutin secret est-il important?
- Qui peut voter lors de l'élection fédérale au Canada?
- Comment le vote se déroule-t-il?
- Comment dois-je remplir mon bulletin de vote?
- Comment prendre ma décision?

OUTILS ADDITIONNELS

- Présentation PowerPoint 7 : Le vote
- Vidéo : Comment organiser la journée du Vote étudiant
- Fiche 7.1 : Se préparer à voter
- Document 7.2 : Comment voter en six étapes
- Fiche 7.3 : Comment voter
- Fiche 7.4 : Rendez-vous aux urnes
- Fiche 7.5 : Liste de vérification de l'électeur

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT

Amorce : 10 min

1. Demandez aux élèves de répondre aux questions suivantes mentalement ou trouvez d'autres questions qui conviendront mieux à votre groupe. Cherchez des questions qui ne donnent pas nécessairement lieu à des réponses véridiques.

- a) Quelle est votre émission de télé favorite?
- b) Quelle est votre chanson préférée?

2. Posez aux élèves les mêmes questions, mais cette fois-ci, les élèves doivent se lever et formuler leur réponse à voix haute devant toute la classe.

3. Ensuite, lancez une discussion reposant sur les questions suivantes : Avez-vous répondu différemment dans les deux cas? Pourquoi?

4. Le vote lors d'une élection repose sur le scrutin secret. Cela signifie que personne, à part l'électeur, ne sait pour qui il a voté. Les électeurs marquent leur bulletin derrière l'isoloir et le bulletin est versé dans l'urne sans que l'électeur ne soit identifié.

Discutez de l'importance du scrutin secret lors des élections au Canada. Quels sont les avantages de voter en privé? Soulignez que ce type de vote limite les possibilités de violence et d'intimidation.

Directives de l'enseignant : 15 min

1. En mai 2007, la *Loi électorale du Canada* a été modifiée afin de prévoir les élections à date fixe. Elle énonce maintenant qu'une élection générale doit avoir lieu le troisième lundi d'octobre de la quatrième année civile suivant l'élection générale précédente. Ainsi, la 42^e élection générale au Canada aura lieu le 19 octobre 2015.

Cependant, cela n'empêche pas une élection générale d'être déclenchée à un autre moment si le gouvernement perd un vote de confiance, et rien n'empêche le gouverneur général de dissoudre le Parlement, sur la recommandation du premier ministre.

2. Pour être admissible au vote lors d'une élection fédérale au Canada, vous devez :

- être un citoyen canadien;
- être âgé(e) d'au moins 18 ans, le jour de l'élection;
- décliner votre identité et votre adresse.

3. Pour voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale. Les électeurs peuvent visiter le site Web d'Élections Canada (www.elections.ca) pour vérifier et mettre à jour leurs renseignements ou pour s'inscrire en ligne, ou remplir un formulaire et l'envoyer par la poste. Ils peuvent également s'inscrire en fournissant leurs renseignements au bureau local d'Élections Canada dans leur section de vote pendant la campagne électorale ou au bureau de scrutin, le jour de l'élection. Pour s'inscrire et voter, les électeurs doivent décliner leur identité et leur adresse. Plus d'information est offerte sur le site Web d'Élections Canada.

4. Chaque circonscription est divisée en zones géographiques précises, appelées « sections de vote ». Les électeurs admissibles de chaque section votent au bureau de scrutin désigné pour leur région. Les personnes admissibles et qui figurent sur la liste électorale recevront une carte d'information de l'électeur (CIE) par la poste. La carte indique quand, où et comment voter.

5. Il y a plusieurs façons différentes de voter lors d'une élection fédérale : dans un bureau d'Élections Canada, par la poste, lors d'une des quatre journées prévues pour le vote anticipé ou le jour même de l'élection

6. Un bulletin de vote comprend les noms des candidats qui se présentent dans votre circonscription et le nom de leur parti, le cas échéant. Il y a un espace à côté du nom de chaque candidat où vous pouvez faire votre marque. Dans la mesure où cette marque est claire et que vous ne votez que pour un seul candidat, votre bulletin sera valide (p. ex. crochet, X, noircir la case).

Notes à l'enseignant : Montrez aux élèves à quoi ressemble un bulletin de vote et expliquez-leur comment le marquer. Revoyez les termes suivants : valide, annulé et rejeté. Utilisez des exemples de bulletins de vote (consultez le Guide des élections de Vote étudiant).

Activité : 20 min et devoirs

1. Passez en revue la liste des candidats (et leur parti) qui participent à la course électorale fédérale.

2. À l'aide de la fiche 7.1, demandez aux élèves de réfléchir aux enjeux de la campagne, aux partis, aux chefs et aux candidats locaux.

3. Offrez aux élèves la possibilité de communiquer leurs opinions. Certains sauteront sur l'occasion pour faire valoir leur opinion et même pour tenter de

convaincre les autres. D'autres préféreront garder leur opinion secrète. Rappelez aux élèves que les opinions doivent être respectées et acceptées.

Notes à l'enseignant : Cet exercice peut donner lieu à une discussion constructive sur la confidentialité du vote.

4. Demandez aux élèves d'apporter leurs fiches à la maison et de lancer une discussion avec leurs parents et amis. Est-ce que leurs parents ont l'intention de voter et ont-ils déjà fait leur choix? Suggérez aux élèves de consulter le site d'Élections Canada (www.elections.ca) pour déterminer où et quand leurs parents peuvent voter et encouragez-les à accompagner leurs parents au bureau de scrutin (Fiche 7.4, fiche 7.5 et/ou Pour approfondir la question Activité D).

Résumé : 10 min

Faites une courte récapitulation sur le vote et sur votre décision. Sinon, demandez aux élèves d'écrire leurs réflexions dans leur cahier électoral ou d'apprentissage (voir *Possibilités d'évaluation*).

- Êtes-vous prêt à voter? Pourquoi?
- Quelle recherche ou activité vous a aidé à prendre votre décision? Aimeriez-vous approfondir vos recherches?
- Pensez-vous en savoir davantage que vos parents?
- Pourquoi est-il important de voter?

POUR APPROFONDIR LA QUESTION

A. À l'aide de la fiche 7.3, demandez aux élèves d'illustrer les étapes du vote au bureau de scrutin. Les élèves peuvent recourir au document 7.2. Encouragez les élèves à montrer cette fiche à leurs parents.

Note à l'enseignant : La vidéo sur l'organisation du Vote étudiant peut se révéler utile. Le site Web d'Élections Canada (www.elections.ca) propose également plusieurs vidéos et présentations sur l'inscription et le processus du vote.

B. Créez une activité dans laquelle les participants au Vote étudiant s'engagent à voter. Il peut s'agir d'une cérémonie ou d'une entente officielle « Moi je vote », où les élèves promettent qu'ils voteront lorsqu'ils auront atteint la majorité et s'engagent à voter pendant toute leur vie adulte.

C. Demandez aux élèves de faire leurs prédictions quant à l'issue du vote officiel et/ou du Vote étudiant. Qui remportera la course à l'échelle locale? Quel parti formera le gouvernement? Pourquoi?

D. Les adultes sont parfois intimidés par le processus du vote. Les élèves peuvent accompagner les membres de leur famille au bureau de vote et les aider à voter. Demandez aux élèves d'observer le processus et de remplir la fiche de travail 7.4. La fiche 7.5 peut également servir de liste de vérification pour préparer les parents.

INFORMATION DE BASE POUR LES ENSEIGNANTS*À quel moment aura lieu l'élection?*

Le Canada s'est doté d'une loi sur les élections à date fixe et, tel que l'exige la *Loi électorale du Canada*, une élection générale doit se tenir le troisième lundi d'octobre de la quatrième année civile suivant l'élection générale précédente. Ainsi, la 42^e élection générale du Canada aura lieu le 19 octobre 2015.

Les élections à date fixe garantissent une certaine uniformité et limitent la possibilité pour un parti de déclencher des élections plus tôt que prévu uniquement dans son intérêt. La principale critique formulée à l'égard des élections à date fixe est qu'elles donnent lieu à des campagnes trop longues, comme celles que l'on observe aux États-Unis.

Cependant, cela ne limite en rien la prérogative royale (la capacité du gouverneur général de dissoudre le Parlement, sur la recommandation du premier ministre). Cela peut arriver lorsque le premier ministre cherche un nouveau mandat ou lorsque le parti au pouvoir fait l'objet d'un vote de non-confiance, comme lors du projet de loi d'exécution du budget.

Qui peut voter?

Pour être admissible au vote lors d'une élection fédérale au Canada, vous devez :

- être un citoyen canadien;
- être âgé(e) d'au moins 18 ans, le jour de l'élection;
- décliner votre identité et votre adresse.

Pour voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale.

Comment puis-je m'inscrire?

Si vous êtes un électeur admissible, vos coordonnées seront ajoutées au Registre national des électeurs. Le Registre national des électeurs sert à établir la liste électorale pour chaque élection.

Si vous avez déménagé, si vous êtes citoyen canadien depuis peu, si vous votez pour la première fois ou si vous êtes un étudiant et que vous résidez loin de votre domicile habituel, il est possible que vous ne soyez pas correctement inscrit. Vous pouvez visiter le site Web d'Élections Canada (www.elections.ca) pour vous inscrire, pour vérifier votre inscription ou la mettre à jour.

Où dois-je aller voter?

Chaque circonscription est constituée de sous-divisions (sections de vote), qui sont des zones géographiques définies. Les électeurs admissibles qui résident dans une de ces sections doivent se rendre au bureau de vote désigné pour leur section.

Si vous êtes admissible et que votre nom figure sur la liste électorale, vous recevrez une carte d'information de l'électeur (CIE) par la poste. La carte précise où, quand et comment voter.

Vous pouvez également visiter le site Web d'Élections Canada (www.elections.ca) ou composer le 1-800-463-6868.

Quelles sont les différentes façons de voter?

Les électeurs peuvent choisir l'une des méthodes suivantes :

1. Le jour de l'élection – votre bureau de scrutin sera ouvert pendant 12 heures. Les heures d'ouverture et de fermeture varient selon la province. Vous trouverez tous les détails sur la CIE ou à www.elections.ca.
2. Avant le jour du vote – quatre journées sont réservées au vote par anticipation. Vous pouvez voter le 10^e, le 9^e, le 8^e et le 7^e jour avant le jour de l'élection (9-12 octobre 2015), de 12 h à 20 h.
3. Dans un bureau d'Élections Canada (bureau local) – vous pouvez visiter votre bureau local d'Élections Canada pendant la période électorale, jusqu'au mardi précédant le jour de l'élection.
4. Par la poste – si vous êtes loin de votre circonscription le jour du vote, ou si cela est plus pratique pour vous, vous pouvez voter par la poste. Vous devez remplir le formulaire avant 18 h, le mardi précédant la journée de l'élection, afin de recevoir votre trousse de vote. La trousse de vote doit être retournée à Élections Canada, à Ottawa, au plus tard le jour de l'élection.

Que dois-je fournir pour confirmer mon identité et mon adresse le jour de l'élection?

Pour voter, vous devez décliner votre identité et votre adresse. Vous avez trois choix :

1. Montrer une pièce d'identité avec photo émise par le gouvernement, portant votre nom et votre adresse.
2. Montrer deux pièces d'identité. Les deux pièces doivent porter votre nom, mais au moins une des deux doit porter votre adresse.
3. Montrer deux pièces d'identité portant votre nom et demander à une personne qui vous connaît de confirmer votre adresse. Cette personne doit également établir son identité et son adresse et doit être inscrite dans la même section de vote. Elle ne peut confirmer l'adresse que d'une seule personne.

Visitez le site Web d'Élections Canada (www.elections.ca) pour obtenir la liste des différentes pièces d'identité et les preuves d'adresse acceptées.

Comment le vote se déroule-t-il?

1. Lorsque vous entrez dans le bureau de scrutin, un travailleur électoral vous accueille et vous indique la table où vous devez vous présenter.
2. À la table, présentez votre preuve d'identité et donnez votre adresse.
3. Le travailleur électoral appose ses initiales sur le bulletin de vote, il le plie et vous le remet.
4. Derrière l'isoloir, marquez le bulletin et repliez-le afin de garder secret votre choix.

5. Remettez votre bulletin au travailleur électoral afin qu'il puisse vérifier son authenticité.
6. Placez votre bulletin dans l'urne.

Qu'est-ce que le scrutin secret?

Au Canada, les citoyens votent par scrutin secret, pour garantir la confidentialité de leur choix. Personne, à l'exception de l'électeur, ne peut connaître son choix.

Comment dois-je remplir mon bulletin de vote?

Le bulletin de vote comprend la liste des candidats qui se présentent dans votre circonscription, ainsi que le nom de leur parti, le cas échéant. Un cercle vide figure à côté du nom de chaque candidat. Si votre marque est claire et désigne un seul candidat (crochet, X, case noircie), votre bulletin sera valide.

Qu'est-ce qu'un bulletin rejeté?

Lorsque le choix de l'électeur ne peut être établi clairement, qu'il s'agisse d'un accident ou d'un geste délibéré, le bulletin de vote est rejeté. Il peut s'agir d'un bulletin marqué pour plusieurs candidats, même si différents symboles sont employés, d'un bulletin où les candidats sont classés par ordre de préférence ou encore d'un bulletin vide. Si vous écrivez votre nom sur le bulletin ou tout autre message, votre bulletin sera également rejeté.

Qu'est-ce qu'un bulletin annulé?

Un bulletin annulé est un bulletin qui a été mis à l'écart et n'a jamais été versé dans l'urne parce qu'il contient une erreur ou qu'il a été déchiré, et qui est remplacé par un nouveau bulletin. Le travailleur électoral indique qu'il s'agit d'un bulletin annulé et le met de côté.

Comment se préparer à voter?

Informez-vous sur les candidats, les partis politiques et les enjeux de la campagne. Vous devez réfléchir aux raisons pour lesquelles vous appuyez un candidat pour le poste de député, un parti politique ou un chef de parti, un enjeu particulier ou la totalité de la plateforme d'un parti. Prendre une telle décision requiert une certaine réflexion.

Comment savoir si l'on est prêt à voter?

Vous serez prêt lorsque vous serez convaincu de votre choix.

RESSOURCES EXTERNES

- Élections Canada — www.elections.ca
- Mon guide de l'électeur, Élections Canada — www.elections.ca
- Service d'information à l'électeur — www.elections.ca

LEÇON 8:

Analyse postélectorale

OBJECTIF

Les élèves étudieront les résultats de l'élection officielle et ceux du Vote étudiant. Ils feront le point sur ces résultats et sur leur participation.

MOTS CLÉS

analyser, nombre de sièges, pourcentage de suffrages exprimés, parti au pouvoir, gouvernement minoritaire, gouvernement majoritaire, opposition officielle, parti d'opposition

QUESTIONS À POSER PENDANT LA LEÇON

- Quel est le résultat du Vote étudiant, à l'échelle nationale et locale?
- Quel est le résultat de l'élection générale, à l'échelle nationale et locale?
- Quelle est la différence entre un gouvernement majoritaire et un gouvernement minoritaire?
- Qui formera le prochain gouvernement?
- De quelle façon les événements de la campagne ont-ils influé sur les résultats de l'élection?

OUTILS ADDITIONNELS

- Document 4.1 : Résultats de l'élection de 2011.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT

Amorce : 5 min

1. Annoncez les résultats du Vote étudiant à votre école. Qui a obtenu le plus de votes? La course était-elle serrée?

2. Comparez les résultats de l'élection dans votre école et ceux des autres écoles de la circonscription. Sont-ils différents? Les résultats sont-ils différents d'une école à une autre? (Vous trouverez les résultats de chaque école sur www.voteetudiant.ca)

Notes à l'enseignant : Vous devez attendre la fermeture des bureaux de scrutin officiels dans votre circonscription (ou province/territoire) pour annoncer les résultats du Vote étudiant. Les travailleurs électoraux du Vote étudiant doivent promettre qu'ils garderont le secret.

Directives : 10 min

1. Le nombre de sièges indique le nombre de représentants de chaque parti au Parlement. Il indique également le nombre de courses locales remportées par chaque parti.

2. Le vote populaire indique le soutien total qu'a reçu un parti à l'échelle du pays. Il s'agit d'un pourcentage qui est calculé en divisant le nombre de votes reçus par un parti par le nombre total de votes lors de l'élection. Dans le cadre de notre système électoral actuel (système uninominal à un tour), le nombre de sièges obtenus ne dépend pas du vote populaire.

3. Le parti qui obtient le plus de sièges forme (généralement) le gouvernement. Le parti qui arrive au second rang forme l'opposition officielle. Tous les autres partis sont appelés partis d'opposition.

4. Si le parti au pouvoir compte plus de la moitié de tous les sièges (170), il forme un gouvernement majoritaire. S'il en a la moitié ou moins (169 ou moins), il forme un gouvernement minoritaire.

5. Afin d'adopter des lois ou des budgets, les projets de loi doivent obtenir le soutien d'au moins la moitié des membres du Parlement. Si le parti au pouvoir est un gouvernement minoritaire, il doit obtenir l'appui des partis d'opposition ou des candidats indépendants afin de les adopter.

Discussion: 5 min

Quel candidat local a été élu dans la circonscription de votre école lors de l'élection générale? Quel parti forme le gouvernement? Quel parti forme l'opposition officielle? S'agit-il d'un gouvernement minoritaire ou majoritaire?

Activité : 30 à 35 min

1. Demandez aux élèves d'analyser, en groupes, les résultats de l'élection générale et du Vote étudiant, pour l'élection en cours et la dernière élection.

Inspirez-vous des comparaisons suivantes :

- a) Comparaison du nombre de sièges (fédéral) (élection générale c. Vote étudiant)
- b) Comparaison des suffrages exprimés (fédéral) (élection générale c. Vote étudiant)
- c) Comparaison du nombre de sièges (fédéral) (2011 c. 2015)
- d) Comparaison des suffrages exprimés (fédéral) (2011 c. 2015)
- e) Comparaison des résultats (circonscription) (élection générale c. Vote étudiant)

Note à l'enseignant : Voir la fiche 4.1 pour comparer les résultats de l'élection de 2011 avec ceux de l'élection de 2015.

2. Après l'analyse des résultats et des médias, lancez une discussion en classe. Vous pouvez poser les questions suivantes :

- Y a-t-il de grandes surprises quant aux résultats obtenus?
- Quels partis ont gagné ou perdu des sièges depuis la dernière élection? Pourquoi?
- En quoi les résultats du Vote étudiant sont-ils similaires à ceux de l'élection générale? Pourquoi?
- Quel est le meilleur type de graphique pour présenter les résultats de l'élection? (diagramme à secteurs, linéaire, à barres)

Résumé : 5 min

Faites une courte récapitulation sur l'issue de l'élection et la participation au programme Vote étudiant. Sinon, demandez aux élèves d'écrire leurs réflexions dans leur cahier électoral ou d'apprentissage (voir *Possibilités d'évaluation*).

- Pourquoi est-il important d'analyser les résultats? Que peut-on en tirer?
- Est-ce que les résultats de l'élection vous surprennent? Est-ce que certains événements ont contribué à ces résultats?
- Qu'avez-vous appris sur la politique et le processus électoral grâce à votre participation au programme Vote étudiant?
- Est-ce que votre participation au Vote étudiant a incité un membre de votre famille à voter? Votre participation a-t-elle influencé leur choix?

POUR APPROFONDIR LA QUESTION

A. Une fois qu'un candidat est élu au Parlement, il doit prendre des décisions sur la façon de reprendre les dossiers qui concernent sa circonscription. Demandez aux élèves d'écrire à leur nouveau député, ou à leur député réélu, au sujet d'un dossier qu'ils jugent prioritaire.

B. Choisissez un candidat local dans votre circonscription qui a obtenu un grand nombre de votes lors du Vote étudiant, mais qui n'a pas remporté de siège à la Chambre des communes. Invitez le candidat à votre école. Posez-lui des questions sur son expérience de campagne et sur ses projets pour l'avenir.

C. Les élèves peuvent présenter leur cahier électoral au reste de la classe. Chaque élève pourrait choisir deux de ses articles préférés et les présenter au groupe.

INFORMATION DE BASE POUR LES ENSEIGNANTS

Comment analyser les résultats de l'élection?

Dans notre système électoral (système majoritaire uninominal à un tour), les résultats de l'élection sont analysés selon le nombre de sièges que chaque parti politique occupera à la Chambre des communes. Les 338 sièges seront répartis entre les partis politiques inscrits et les candidats indépendants.

On peut également se pencher sur le nombre de votes obtenus par chaque parti politique. Cette analyse permet de déterminer le niveau d'appui au parti dans le pays et s'exprime en pourcentage (vote populaire). Le nombre de sièges obtenus ne dépend pas du vote populaire.

Qui formera le gouvernement? De quel type de gouvernement s'agira-t-il?

Le parti politique qui remporte le plus de sièges forme (généralement) le gouvernement et son chef devient le premier ministre.

Le parti qui a obtenu le plus de sièges, mais moins de la moitié du total des sièges, forme un gouvernement minoritaire.

Le parti qui a obtenu la majorité absolue (plus de la moitié des sièges) forme un gouvernement majoritaire. Au Canada, un parti politique doit remporter au moins 170 sièges pour être majoritaire.

Quel parti formera l'opposition officielle?

Le parti qui arrive au second rang quant au nombre de sièges obtenus forme l'opposition officielle. Il doit remettre en question les décisions du gouvernement et exiger de ce dernier qu'il rende des comptes à la population. L'opposition officielle doit également se doter d'un cabinet fantôme dont les membres agissent à titre de critiques experts sur les dossiers gérés par les ministres du cabinet (qui correspondent généralement aux ministères du gouvernement).

Quels seront les principaux dossiers à l'ordre du jour du nouveau gouvernement?

Le discours du Trône décrit les plans et les projets du gouvernement. Le discours est prononcé par le gouverneur général au début de chaque nouvelle session de la Chambre des communes.

RESSOURCES EXTERNES

- Résultats de l'élection générale – www.elections.ca
- Résultats du Vote étudiant – www.voteetudiant.ca
- Journaux et sites Web des médias